



LE LIEN

N° 240
Juin 2012

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES-VIERZON

7 rue de La Chaume, 18000 BOURGES - ☎ 02 48 24 16 49

www.erf-bourges-vierzon.org

Fête d'été

Samedi 9 juin

18h00 à la Chaume

Assemblée générale de l'association Accolade

Dimanche 3 juin à 11h30

Au temple de Bourges

Ordre du jour

1. Constitution du bureau de l'AG
2. Lecture du C-R de l'AG 2010 et approbation
3. Rapport moral du président; bilan de l'année
4. Rapport financier
5. Montant de la cotisation
6. Projets envisagés
7. Divers

Vierzon

Dimanche 24 juin

10h30 : Culte au temple de Vierzon

Sur RCF

Bourges-91.0

Le Boischaut-91.6/Vailly-104.9

→ Les prières du matin, du lundi 25 juin au dimanche 1er juillet, avec *Françoise Duchêne, Philippe Malidor et Elisabeth Renaud*

→ Les chroniques d'Angelika Krause, les vendredis à 11h40

→ Paroles Protestantes le troisième mercredi du mois à 19h30. Vous pouvez réécouter l'émission du 23 mai " *Le vent souffle où il veut...* "

Fêtons l'église

Kermesses d'école, passage dans une classe supérieure, mariages, fête des voisins,... le début de l'été se conjugue souvent au *rythme des fêtes*. Les occasions ne manquent pas.

Dans l'église, Pâques, Pentecôte et Noël sont des occasions évidentes pour faire la fête. Mais que faisons-nous au juste quand nous vous invitons pour la « *Fête de l'église* » ?

Des nouveaux-venus me demandent parfois : Quand est-ce que Jésus invite à fêter « l'église » ? Si on pose la question de cette manière, la fête de l'église n'en est pas une. Car l'Église avec un grand E, nous la fêtons à la Pentecôte.

Notre propre fête de l'église reste une entreprise toute modeste. En voilà quelques ingrédients :

Dire merci pour ce que nous avons pu vivre durant l'année, **partager des talents**, faire des expériences, **prendre du temps**... Découvrir ceux que l'on connaît depuis longtemps sous un nouvel angle. Faire connaissance.

Rien d'extraordinaire. Mais nous poser un soir d'été nous permettra de marquer la pause de l'été. Avec les petits, et les grands. **Ensemble**.

Nous la préparons, la fête... **A, B, puis C**... Cela se construit. A comme accueil, B comme boissons, C ? Serait-ce le C de Chili con carne ? Nous passons aussi par G comme Guignol et **Z comme**... Vous allez bien voir.

Rendez-vous le **samedi 9 juin** toute la soirée autour de la Chaume à Asnières.

Angelika Krause

www.erf-bourges-vierzon.org

Le Printemps avec les étudiants

Une animation proposée par le GBU à laquelle notre paroisse s'est associée par la voix de Philippe Malidor

Le Groupe Biblique Universitaire (GBU) courageusement reconstitué à Bourges par une équipe d'étudiantes motivées a sollicité l'aide des églises dans le cadre du printemps de Bourges. Il y a eu une réunion en compagnie d'Elisabeth Renaud et de moi-même.

En résumé : si les distributions de tracts sur le Printemps n'ont amené personne, il y a eu quatre réunions : l'une au bar Cujas, les trois autres à l'Européen. Nous étions (sauf un soir) une dizaine, dont quelques non-chrétiens déjà connus des GBU, et aussi quelques membres très intéressants de l'église baptiste. À partir d'un exposé de ma part sur des thèmes définis en commun, les discussions ont été vraiment passionnantes. Ça m'a rajeuni de trente ans.



Pour les étudiants, les aînés sont précieux en termes d'expérience de vie et de fréquentation de la Bible. J'espère que notre église pourra fournir deux ou trois personnes lorsqu'elle sera sollicitée par les GBU, dans l'année qui vient, pour participer à une soirée.

Philippe Malidor

Le mot de la trésorière

Chers Paroissiens,

Débutons par les faits. Les quatre premiers mois de l'année sont maintenant passés, l'allure de nos rentrées financières montre que nos efforts sont un peu supérieurs à ceux de l'année dernière. C'est encourageant, et nous espérons que les mois à venir confirmeront cette amélioration.

"Le Lien" vous rappellera les prochains rendez-vous. Vous pouvez soutenir sa parution avec un don de 15 € ou plus.

Fête d'été le samedi 9 juin, journée d'offrande le dimanche 1er juillet, venez nombreux, et soyez remerciés d'avance pour votre générosité. Cela constituera un précieux encouragement pour notre pasteure et pour le conseil presbytéral. Vous manifesterez ainsi votre désir de contribuer, avec d'autres, à maintenir bien vivante notre Paroisse.

Car au-delà de l'appel matériel de la vie de l'Église, il est aussi question de vie spirituelle, dont par nos actes de partage nous témoignons.

Jacqueline Chéron

La dernière séance

La mission de Martine Vennink s'achève après neuf années de partage et d'amitié

C'est à Saint-Georges-de-Poisieux, chez Geneviève Vinçon, qu'a eu lieu le 3 avril 2012 la dernière rencontre animée par Martine Vennink, déléguée du Consistoire pour la Région de Saint-Amand.

En fait, il s'agissait bien d'un culte, très complet, qui a été à la fois recueilli et joyeux, autour du thème du tombeau vide.

La quinzaine de personnes présentes s'est étonnée de réaliser que neuf ans ont passé, soit trois missions de trois ans pour Martine. Et que de kilomètres avalés à des heures où tout le monde souhaite se détendre et se reposer, afin d'aller chez des paroissiens, différents à chaque fois, pour une

étude biblique, une veillée, un culte, afin d'apporter la Bonne Nouvelle du Seigneur.

Grâce à Martine, l'amitié, le partage, la prière, la compréhension mutuelle, la communauté d'esprit ont eu du sens. Par sa présence fidèle, son mari Albert y a contribué.

Dans ce contexte qui fait penser aux premiers temps du christianisme où, dans les maisons, on allait entretenir ou rallumer les petites flammes existantes, il va falloir prolonger le travail de Martine, pour que cette flamme ne s'éteigne pas et réponde aux attentes clairement manifestées de nos chers paroissiens du Boischaud.

*Françoise Duchêne, Noëlla Livera,
Philippe Malidor*

Petite promenade protestante

Un groupe d'une trentaine d'amis catholiques est venu en mai, spécialement de La Châtre, parcourir les rues de Bourges sur les pas de Calvin.

La Petite promenade protestante était conduite par Philippe Malidor, « Dans un contexte chrétien et pas seulement touristique », souligne-t-il.



Le parcours s'est clos par un moment de prière au temple.

« Avant de nous quitter, nous voulons tout d'abord vous remercier d'avoir accepté cette rencontre, de nous avoir accueillies et d'avoir répondu à nos questions. Nous avons, en effet, comme le dit l'apôtre Paul, 'un très vif désir de vous voir, afin d'être confortés avec vous dans la foi qui nous est commune.' »

Nous souhaitons de tout notre cœur qu'il y ait entre nous un vrai amour fraternel, comme le demande le Christ :

« Père, qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en toi et toi en moi, pour qu'ils parviennent à l'unité parfaite »

L'unité des chrétiens ! Prions pour qu'elle se réalise ! Prions, mais aussi agissons !

Ne négligeons aucune occasion de réflexion et d'action communes.

À ce sujet, nous nous réjouissons avec vous et pour vous de l'union que vous avez réalisée entre les Églises Luthériennes et Réformées de France.

À notre petit niveau, nous aimerions organiser à La Châtre une célébration plus visible de la Semaine de l'Unité, l'hiver prochain. Et peut-être accueillir dans notre groupe biblique quelques lectures à deux voix.

Dans ces désirs, et ces espoirs, prions notre Père :

« Seigneur, accorde-nous de reconnaître que tu es présent parmi nous de différentes manières, afin que grandisse notre désir de parvenir à une communion authentique dans la Foi, dans l'Amour, dans le Service ! »

Notre Père.....

Chant et geste de paix :

*« La Paix soit avec vous – La Paix de Jésus-Christ,
La Paix soit entre nous – La Paix de son Esprit ! »*

Autour de la mort : ce que l'on peut prévoir... et ce qui est imprévisible

Le conseil presbytéral m'a incitée à partager des convictions et réflexions qui émergent quand on veut organiser son enterrement. Car beaucoup de personnes se posent des questions. Elles voudraient savoir « Comment exprimer ma volonté et mes souhaits ? » ou « Comment soulager mes proches ? » Pour chacun, les choix sont différents, mais je peux donner quelques indications.

Parler de ses propres souhaits est une liberté élémentaire. Parler permet un échange, une recherche partagée. Parfois c'est douloureux. Mais mon expérience de pasteur est que les proches respectent scrupuleusement ce qui a été dit, pourvu que ce fût clair. Même s'ils ne sont pas forcément du même avis. La parole construit la confiance. Une fois posée, elle soulage les familles.

Certaines personnes préfèrent fixer les choses sur **un testament**. C'est simple, c'est clair. Il suffit d'un texte écrit à la main, daté et signé. On peut ainsi dire ce que l'on souhaite : un enterrement ou une incinération, une célébration au temple ou une prière à la maison, des fleurs naturelles ou un don pour une association.

L'avantage d'un testament est que l'on peut le changer facilement. Car parfois, on évolue. Vingt ans plus tard, les circonstances de la vie ont changé. On ne prend plus les mêmes options. Mais parfois, on aura du mal à retourner dans l'entreprise de Pompes Funèbres pour faire évoluer les dispositions que l'on a prises, il y a bien longtemps. On ne se rappelle plus très bien. Mais c'est écrit. Presque immuable.

Car de nombreuses personnes concluent aujourd'hui un **contrat obsèques**. Les raisons peuvent être multiples. Elles souhaitent soulager leurs proches, de manière financière ou au niveau du déroulement. Ou encore, elles ne sont pas sûres que leurs souhaits soient respectés.

Mes expériences des dernières années montrent que ces dispositifs sont parfois assez contraignants. **Les lieux** indiqués dans le contrat ne correspondent souvent plus au souvenir de la personne ; parfois ils sont devenus inutilisables. Mais la famille n'est pas libre de faire au mieux. La **somme d'argent** stipulée dans le contrat pour l'église réformée n'est pas toujours versée. Mais, plus grave encore, cela induit l'idée qu'un culte à l'occasion d'un enterrement est une prestation que l'on paye. Le conseil presbytéral reste attaché à la conviction réformée qu'un culte est un don de Dieu. Nous pouvons y répondre par notre don.

Prévoir ? Si l'on souhaite le faire, il existe également d'autres possibilités. J'ai rencontré des personnes qui mettent de côté un petit **livret d'épargne**, en vue des frais de l'enterrement. Par ailleurs, ils laissent leurs proches assez libres dans la manière de l'organiser.

Le conseil presbytéral encourage vivement ceux qui se posent de telles questions à en parler avec le pasteur ou le conseil presbytéral. Car il serait dommage que dans un moment difficile et douloureux de la vie, on ait du mal à respecter les souhaits exprimés.

Angelika Krause

Mais que signifie « Accolade » ?

Notre association Accolade est l'acrostiche (ou l'association) des initiales des mots définissant l'esprit et les actions qui la caractérisent.

ACCOLADE

Esprit

dans lequel l'association entend se manifester :

Accueil, Culture, Convivialité, Ouverture, Liberté, Amitié, Dynamisme, Echanges.

ACCOLADE

Actions

dans lesquelles l'association désire s'impliquer :

Animations, Conférences, Concerts, Orgue, Loisirs, Audiovisuel, Débats, Expositions.

Diaconie

Suite aux questionnements de l'assemblée générale sur la diaconie, Hedwige Block, secrétaire régionale de la Fédération de l'Entraide Protestante, était notre invitée le dimanche catéchétique de mai.

Comment venir en aide aux plus démunis ? était le thème de l'après-midi. Une des idées fortes a été de coopérer avec des associations existantes. Dans ce sens, nous relayons l'appel du Secours Catholique.



« Pour financer l'aide d'urgence apportée à de nombreuses personnes en grande difficulté, l'équipe du Secours catholique de

Bourges sera présente à la brocante des Marais (parking Carrefour) le dimanche 3 juin.

Les bénévoles ont besoin de dons d'objets à vendre (sauf vêtements et gros meubles).

Si vous en avez, vous pouvez les déposer à la maison diocésaine, 23 rue Nicolas-Leblanc, jusqu'au 31 mai, aux heures d'ouverture du bureau du Secours catholique : du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures. »

Le Conseil presbytéral

Nouvelles des familles

Jean-Bernard Milliard nous a quittés brusquement. Il avait 63 ans et laisse un grand vide. Nous renouvelons à Nadine et leurs deux filles, Ophélie et Amandine, notre soutien fraternel et nos pensées amicales. Un culte d'action de grâce a été célébré à la Chaume, le 16 avril. Philippe Malidor, dans *le Messenger du Berry* (journal du diocèse catholique de Bourges), lui a rendu hommage. Nous vous livrons son message.



Je n'ai jamais vu autant de gens pleurer aux obsèques d'un homme politique. Ce protestant n'était sans doute pas un bibliste, mais un porteur de fruits si probant qu'il forçait le respect de ses adversaires. Quand, au début de l'après-midi, le corbillard a traversé Asnières, c'était poignant de penser que cet homme qui avait veillé comme un père sur ces jardins, ces maisons chargées d'histoire avec tous leurs habitants, allait être porté en terre. Sans crier gare.

Jean-Bernard est mort comme il a vécu : vite. Mais, tout pressé qu'il fût, il faisait attention aux gens, notamment à Accolade, le « bras culturel » de l'Église réformée de Bourges dont il était un membre compétent, ultra-serviable et jamais envahissant. Il était le « bon et fidèle serviteur » de l'Évangile, tendance 10 talents.

Philippe Malidor

Un culte d'action de grâce a été célébré le vendredi 24 mai au temple de Bourges, à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Paul Gardrat.

« Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, les bâtisseurs travaillent en vain. Si le Seigneur ne garde la ville, la garde veille pour rien. »

La bénédiction de Dieu a été proclamée lors de la célébration de mariage de Léna Moll et Romain Fabre, petit-fils de Jeannine, le 26 mai, sous un soleil radieux à l'Abbaye de Fontmorigny.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche 3 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30 • AG d'Accolade : au temple de Bourges à 11h30
Lundi 4 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Pastorale interprotestante : à 9h00 • Partage et Prière : à 19h00 (pour le lieu, contacter le pasteur)
Mardi 5 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction du Lien : chez Évelyne Nicollin, à 9h30.
Samedi 9 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Fête d'été : à la Chaume à partir de 18h00.
Dimanche 10 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30.
Lundi 11 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des prières à RCF à 9h30.
Mardi 12 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil presbytéral : au presbytère, à 18h15.
Dimanche 17 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30.
Dimanche 24 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30. • Culte à Vierzon : au temple à 10h30.
Mardi 26 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des prières à RCF à 9h30.
Vendredi 29 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du conseil presbytéral : chez Annie Jacquot, à 9h30.
Dimanche 1^{er} juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30. • Journée d'offrande.
Lundi 2 juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des prières à RCF à 9h30.
Mardi 3 juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil presbytéral : au presbytère, à 18h15.
Dimanche 8 juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple, à 10h30.

RENSEIGNEMENTS PERMANENTS

Temples	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 3 rue Vieille Saint-Ambroix, 18000 BOURGES ➔ 9 rue Edgar Quinet, 18100 VIERZON
Centre Protestant de "La Chaume" à Asnières les Bourges (commune de Bourges)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ À l'exception des cultes célébrés au temple, l'essentiel des activités et et des réunions de groupes ont lieu dans nos locaux de "La Chaume". ● L'entrée de ce Centre est située <u>Place du 14 Juillet</u>, à l'angle qui donne sur la rue de La Chaume. ☎ : 02 48 65 73 83 (à utiliser uniquement lors des réunions, voir dates d'occupation ci-dessus).
Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Angélika KRAUSE : 7 rue de La Chaume 18000 BOURGES ☎ : 02 48 24 16 49 @ : erf-bourges.pasteur@orange.fr
Trésorière	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Jacqueline CHERON : 44, chemin des Gautiers, 18000 BOURGES ☎ : 02 48 24 04 62 @ : claudacheron@free.fr
C.C.P.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Église Réformée de Bourges, 92936 H La Source.
Pour les baptêmes et les mariages	<p>Veillez contacter le pasteur suffisamment tôt, bien en amont de la date souhaitée.</p>